Numéro 127

Du 1^{er} septembre au 15 octobre 2014

Les brèves de l'AFE

Merci a tous!

Vous étiez plus de 600 participants aux Journées nationales de la lumière de l'AFE 22 et 23 septembre 2014 - Nantes





Vous pouvez découvrir un bilan des JNL dans la double page qui y est consacrée dans le numéro 10 d'ID Efficience Territoriale, notre partenaire

Si vous n'étiez pas présent aux Journées nationales de la lumière de Nantes, cliquez ici pour visionner l'album photo.



Image à la une



Comprendre la normalisation en éclairage p 16

A la Une

Réglementations de transition énergétique : l'éclairage public visé, l'éclairage intérieur délaissé p 3

Rénovation énergétique des bâtiments : l'espoir pour le marché de l'éclairage p8

Eclairage public p 10

Dossier spécial LED : l'emballement médiatique convaincra-til ? p 14

Sommaire:

| Règlementation | 3 |
|---------------------|----|
| Eclairage intérieur | 8 |
| Eclairage public | 10 |
| Santé | 12 |
| LED | 14 |
| Ne loupez pas | 16 |
| | |

Les brèves de l'AFE

Formations de l'AFE: résultats et inscriptions

Le catalogue 2015 des formations est en pleine préparation.

Nouveauté 2015 : la formation « éclairage dynamique sous DALI », du 28 au 29 janvier 2015. De plus en plus de prescripteurs proposent des installations d'éclairage gérées par des protocoles tels DALI, DM X, KNX et autres. Si lors de la 1^{re} mise en œuvre, il y a peu de problèmes, se pose plus tard la problématique de la maintenance de ces installations, ou tout simplement des adaptations complémentaires comme l'ajout d'un matériel supplémentaire. L'expérience montre qu'il existe un vide dans la formation du personnel en place. Le Centre de Formation et de Perfectionnement en Éclairage propose donc une nouvelle formation destinée aux techniciens en charge de l'éclairage qui comporte une composante DALI.

2014 - Les résultats des examens sont en ligne. <u>Vous pouvez les consulter sur le Blog de l'AFE</u> Il reste encore quelques places pour les formations 2014 suivantes (<u>Cliquez ici pour consulter le programme</u>):

- Les nouvelles sources (perfectionnement module 5) : les 25 et 26 novembre 2014
- Les appareillages d'alimentation (perfectionnement module 6) : les 26 et 27 novembre 2014
- « Les LED, de quoi parle t-on? »: 28 novembre 2014

CALENDRIER 2015

- Stage de base éclairage intérieur : du 20 au 22 janvier et du 17 au 18 mars examen le 8 avril
- Stage de base éclairage extérieur : du 27 au 29 janvier et du 19 au 20 mars examen le 9 avril
- Stage « Efficacité energétique et logiciels de calcul en éclairage intérieur » : du 13 au 14 janvier 2015
- Stage « Les LED, de quoi parle- t-on? »: 15 janvier 2015
- Le prochain stage « Eclairage dynamique sous DALI » : 28 et 29 janvier 2015

Pour toute question ou demande sur les formations : vjauson@lux-edtions.fr ou au 01 45 05 72

Le mot de l'AFE sur l'actualité

Échangeons la lumière

Editorial d'Alain Azaïs, Délégué Général

Les Journées nationales de la lumière ont été l'occasion de dresser la liste des défis qu'il reste encore à relever pour l'éclairage et la lumière dans les années à venir. Si une transition éclairagiste a bien été entamée, l'éclairage demeure le parent pauvre de la transition énergétique. Et pourtant, l'ampleur de la tâche est de taille. Mais avec quels financements? Principale critique adressée à la loi de transition énergétique récemment votée, les moyens de financer ces travaux restent encore à trouver, dans un marché qui se replie.

Parce qu'il s'est passé autre chose que les Journées nationales de la lumière en septembre, quoique nous sommes fiers d'avoir occupé une large partie de cette actualité, nous avons le plaisir de publier ces Brèves n° 127, qui adressent directement ces questions.

Vous y découvrirez un bilan des JNL (Voir le numéro 10 d'ID Efficience Territoriale). Vous y lirez également une remise en perspectives. Car si c'est l'éclairage public qui monopolise l'attention médiatique, c'est bien

l'éclairage intérieur qui présente le plus gros potentiel. Un constat très bien résumé par le professeur Reine Karlsson, dans la Brève page 8 : « les fonds publics ont été majoritairement réservés à l'éclairage public. Mais c'est sur l'éclairage intérieur qu'il faut concentrer les efforts pour améliorer le bien-être : c'est là que la mélatonine, la dopamine et les rythmes circadiens sont le plus affectés... l'éclairage, ce n'est pas seulement les économies d'énergie, c'est aussi la qualité de vie ».

Bonne lecture à tous!

Réglementations de transition énergétique : l'éclairage public visé, l'éclairage intérieur délaissé

La loi sur la transition énergétique a été adoptée le 14 octobre, par 314 voix contre 219, avec 32 abstentions. Une loi qui ne donne pas vraiment de place à l'éclairage, si ce n'est en termes de limitation quantitative et d'économies d'énergie. Retour sur quelques-unes des mesures, qui ont de nombreux points communs avec le bannissement des éco-halogènes, revenu sur le devant de la scène : calendrier contesté, ressources financières à trouver...

Les grands axes de la loi de transition énergétique

Parmi les grands engagements de la loi demeurent les axes d'orientation phares demandés par l'UE et plusieurs associations, avec 3 échéances clés.

Pour 2020 – 2025 : faire revenir la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 % à 50 % et porter la part des énergies renouvelables à 23 % de notre consommation énergétique finale brute.

Pour 2030 : porter le rythme annuel de baisse de

l'intensité énergétique finale à 2,5 % et réduire la consommation d'énergies fossiles de 30 % par rapport à 2012.

Pour 2050 : réduire la consommation énergétique finale de 50 % par rapport à 2012 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre. (<u>Le Figaro.fr</u> – 14 octobre 2014)

La rénovation énergétique des logements au cœur de la loi

Selon la Ministre de l'Ecologie, la réussite de la rénovation des logements est le « principal chantier de la loi. » (*La Croix* – *13 octobre 2014*). D'ici 2050, le texte vise un parc entièrement rénové et répondant aux normes BBC. Toutefois, seul l'objectif de 500 000 rénovations par an est inscrit dans le texte.

Si de nombreux amendements ont été déposés, et votés, en ce qui concerne le logement, la rénovation des bâtiments tertiaires reste largement silencieuse dans cette loi. Il faudra attendre le futur décret d'obligation de travaux énergétiques dans le tertiaire, confirmé par la Ministre pour la fin 2014 (<u>Le Moniteur.fr</u> – 4 septembre 2014.) La Ministre de l'Ecologie indiquait de plus que des critères comme la gestion intelligente du bâtiment seraient intégrés.

Les outils

Outils du nouvel arsenal législatif: obligations de réaliser des travaux énergétiques dans le cadre de nombreux travaux (ravalement, aménagement de nouvelles pièces...), allégement fiscal entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 décembre 2015 et un éco-prêt à taux zéro relancé depuis le 1^{er} juillet 2014. Un « carnet de santé » énergétique du bâtiment sera rendu obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2017.

Autres mesures mises en place pour la rénovation des logements privés : « l'obligation aux gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz de mettre à disposition des clients leurs données de comptage et des systèmes d'alerte en cas de surconsommation, la création de sociétés régionales de tiers-financement pour faire l'avance du coût des travaux. Au total, 25 000 professionnels seraient formés chaque année ». (Le Figaro – 14 octobre 2014)

D'autre part, un Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique sera créé. « Il s'agit d'une instance de dialogue "représentative de l'ensemble des parties prenantes" de la construction pour l'élaboration des normes techniques de la construction. Un décret en Conseil d'Etat précisera les règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle du Conseil. » (<u>Actuenvironnement.com</u> – 10 octobre 2014)

Qui paiera la facture ?

Bémol de ces mesures : ce seront les ménages qui devront avancer les frais pour leurs travaux. Afin de « protéger les consommateurs contre des démarchages faisant miroiter des possibilités de performance énergétique ou environnementale, sans aucun engagement réel de la part du prestataire », « tout contrat de prestation visant à une amélioration de la performance énergétique ou environnementale d'un bâtiment « devra préciser, sous peine de nullité, si le prestataire s'oblige ou non à un résultat ». Les consommateurs pourraient donc financer une partie de leurs travaux grâce aux économies réalisées. En ce qui concerne les ménages les plus modestes, plus de 11 millions de personnes, soit 1 français sur 5, éprouvent des difficultés à se chauffer et s'éclairer, selon une évaluation de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), un chèque énergie est mis en place.

les députés, dans le cadre d'un article visant à promouvoir les bâtiments à énergie positive, ont adopté un amendement qui prévoit « d'élargir le champ des aides financières octroyées par les collectivités territoriales afin d'encourager, au-delà des bâtiments à énergie positive, le développement des bâtiments qui font preuve d'exemplarité énergétique et environnementale ». (<u>Actuenvironnement.com</u> – 10 octobre 2014)

Suite de l'article en page suivante



Réglementations de transition énergétique : l'éclairage public visé, l'éclairage intérieur délaissé (Suite)

L'Etat tape du poing sur la table pour les compteurs Linky

« Les députés ont adopté le projet de loi de transition énergétique, lequel prévoit le « déploiement expérimental de réseaux électriques intelligents» sur 4 ans. Du coup le gouvernement est habilité à procéder maintenant par ordonnance. Objectif : 3 millions de compteurs intelligents Linky en 2015. » (L'informaticien.com – 15 octobre 2014) Dans le cadre de ces trois millions de compteurs, ERDF a annoncé le nom des entreprises retenues suite à son appel d'offres.

« Linky va ainsi permettre à ErDF d'effectuer deux tiers de ses interventions et de relever les consommations à distance. L'opérateur français compte sur les économies ainsi réalisées pour financer en partie les investissements engagés, auxquelles s'ajoute un gain de 1,9 milliard d'euros issu de la réduction des fraudes et autres « pertes non techniques ». L'ensemble des économies d'exploitation évitera, in fine, aux consommateurs de payer quoi que ce soit de leur poche, sur les 5 à 6 milliards d'euros que représente le projet ». (Lessmartgrids.fr – 8 octobre 2014)

Un amendement pour limiter l'éclairage nocturne inutile

Le Parti radical de gauche, lors de l'examen en 1^{re} lecture du projet de loi sur la transition énergétique, a proposé un amendement visant à renforcer les dispositions pour limiter l' « éclairage public inutile des collectivités ». Concrètement, le parti proposait un bonus concernant la longueur de la voirie pour les Collectivités réduisant leur éclairage public d'au moins 50 %. Cet amendement a été voté.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'amendement pour limiter l'éclairage nocturne a été modifié et a suscité de nouvelles réactions, et notamment de la part de la Ministre. Lors de l'examen de l'amendement, le PRG a ajouté de nouveaux éléments à son amendement : « En séance publique, un amendement PRG est venu ajouter un second niveau : il prévoit une nouvelle répartition de la seconde fraction de la dotation de solidarité rurale (DSR) qui prendrait en compte proportionnellement pour 15 % de son montant le nombre de points lumineux non éclairés pendant au moins cinq heures par nuit dans le domaine public ». (Actuenvironnement – 16 octobre 2014)

Réactions de plusieurs députés ainsi que de Ségolène Royal : « Cela reviendrait à imposer de nouvelles charges aux petites communes rurales, a-t-elle estimé. Il faut en appeler à la responsabilité des maires, mais les sanctionner en fonction de la durée d'éclairage de leur commune, c'est atteindre un summum de bureaucratie inacceptable ».

L'amendement a été intégré à la loi.

Le paradoxe des accréditions à la gestion intelligente

Alors que les compteurs sont rendus obligatoires et que la gestion intelligente serait intégrée au futur décret, la domotique serait, selon l'article de <u>FFdomotique.org</u>, une des grandes oubliées de la réglementation écoconditionnalités et du dispositif RGE. A compter du 1^{er} septembre dernier, le financement de l'Etat, et l'éligibilité aux CEE, est conditionné aux seuls travaux réalisés par des entreprises labellisées RGE.

« Pour obtenir ce label RGE, vous devez posséder auprès de Qualifelec une qualification de base, dans le cas de la domotique, « Bâtiment communicant »avec les options « Gestion thermique, gestion des motorisations et de l'éclairage », avoir suivi les modules de formation M1+M2 Feebat et la « Mention Economie Energie ». Or, il semble que la qualification « bâtiment communicant » ne soit pas reconnue par les organismes d'accréditations.

L'incertitude sur les CEE demeure

La 3º étape (2015-2017) doit démarrer sous peu. « Mais il reste deux points épineux qui ne sont toujours pas réglés : la réévaluation de l'objectif de volume des CEE et la publication du texte réglementaire nécessaire à la mise en place de ce dispositif, qui permet aux particuliers et aux entreprises de toucher une aide pour financer des initiatives d'économies d'énergie. » (Batiactu.com – 10 octobre 2014) L'objectif, initialement fixé à 660 TWh cumac, devrait être relevé à 900 selon les professionnels. Ils n'ont pas eu gain de cause. L'objectif d'économies d'énergie a été porté à 700 TWhcumac. Le texte doit être examiné par le Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE).

Le bannissement des éco-halogènes suspendu aux lèvres de la Commission européenne

Les prochains mois vont être intenses pour les lobbyistes. La Commission Européenne doit se prononcer d'ici la fin de l'année sur le report, ou non, du bannissement des lampes éco-halogènes. Une question qui a été réabordée à l'Assemblée nationale par le député de Lozère Pierre Morel-A-L'Huissier. Cliquez ici pour lire la réponse du Ministère.

Conclusion

Échangeons la lumière

Au total 10 milliards d'euros de financements seraient mobilisés. De nombreuses réactions ont toutefois pointé le manque de clarté concernant le financement de cette loi. Reste pour le texte à passer le vote du Sénat, examiné en procédure accélérée, qui n'a le droit qu'à une seule lecture pour l'approuver ou le rejeter.

Réglementation

Les brèves de l'AFE

Note de l'AFE

Les Journées nationales de la lumière ont permis de rappeler un point essentiel : si l'éclairage public est le poste d'éclairage pratiquement monopolistique de l'attention médiatique, c'est bien l'éclairage intérieur qui présente le plus gros potentiel d'économies d'énergie mais aussi de qualité. L'éclairage a un rôle important à jouer dans la rénovation des bâtiments, et pas seulement via les réglementations thermiques. Si les acteurs de l'éclairage attendent avec impatience la future réglementation sur la rénovation des bâtiments, cette dernière est pour l'instant une des grandes absentes de la loi sur la transition énergétique. (Voir l'article page 8)

Quelques chiffres issus des JNL:

- 80 % des installations dans le tertiaire (plus gros consommateur en éclairage : 37 TWh par an pour les bâtiments non résidentiels publics et privés) sont non conformes et devront être remplacées (soit plus de 28 millions de luminaires uniquement pour les bureaux) d'ici quelques années.
- Avec 850 millions de m² et 7,50 € d'économies possibles par m² d'éclairage rénové, le non remplacement des installations non conformes dans les bâtiments tertiaires coûte 5,1 milliards d'euros supplémentaires par an.
- Totalement rénové en matière d'éclairage, le parc tertiaire produirait plus de 4 millions de tonnes de CO₂ en moins par an (soir plus de 3 % de tonnes de CO₂ en moins sur les 123 millions de tonne produites chaque année par le secteur du bâtiment).
- Les durées d'éclairement des bureaux par an varient entre 2 500 et 3 000 heures par an, alors même que le taux de présence au poste de travail est inférieur à 70 %.
- C'est un poste de dépenses extrêmement important (76 % de la consommation d'énergie et 71 % des dépenses d'énergie pour les communes de plus de 500 habitants les écoles étant les plus énergivores : environ 30 %).

En ce qui concerne l'éclairage public, l'AFE ne peut que rejoindre la Ministre sur sa position : c'est imposer une bureaucratie au détriment d'un éclairage de qualité, puisque la logique est ici purement quantitative. Nous rappelons qu'éclairer juste, c'est répondre aux besoins de l'homme. D'autre part, puisque l'amendement s'adressait aux petites communes rurales, ne confondons pas précarité énergétique et transition énergétique. En appeler aux besoins financiers des communes (*Voir notre article page 6*) contre des rénovations de ce genre (ne pas installer ou rénover) relève plus du manque que de la maîtrise de l'énergie.

Notons que l'énoncé de ces textes n'est pas très précis. Il reste donc à attendre des éclaircissements sur le mode de fonctionnement de ces mesures, si elles sont confirmées.



La force d'investissement des Collectivités locales à la diète jusqu'à « au moins 2017 » ?

La baisse de dotation de l'Etat aux Collectivités Locales a cristallisé ces derniers mois de nombreuses tensions autour des thèmes centraux : emplois, démocratie... Alors même que le marché de l'éclairage public ne devrait même pas atteindre le taux de renouvellement habituel (*Voir notre article page 8*), la diminution des capacités d'investissements des Collectivités inquiète de très nombreux acteurs, des Collectivités elles-mêmes aux entreprises dépendantes de la commande publique, comme les acteurs de l'éclairage. Un pessimisme qui n'est pas partagé par la Cour des Comptes, qui pointe un effet quasi neutre de cette diminution de dotations.

Une baisse d'investissements estimée à 10 % pour 2015

Avec 45 milliards d'euros d'investissements par an, les Collectivités représentent une capacité d'investissements conséquente (70 % des investissements publics) (*France 3.fr* – 1er octobre 2014). Toutefois, cette capacité se mettra au diapason de la rigueur budgétaire dès 2015, avec une baisse de 3,7 milliards d'euros (- 6,5 %; le total des aides de l'Etat tombe donc à 53,169 milliards d'euros) pour les communes, régions et départements. Présentées au Conseil des Ministres début octobre, ces mesures représenteraient 11 milliards d'euros d'économies d'ici à 2017, sur les 21 milliards d'economies prévus dans le PLF 2015. (*LCP.fr* – 30 septembre 2014), soit :

- 2,71 milliards d'euros pour le bloc communal « Au sein du bloc communal, l'effort porte à 70 % sur les communes (- 1,450 milliard d'euros) et à 30 % sur les intercommunalités (- 621 millions d'euros) » (<u>La Gazette des communes</u> 1^{er} octobre 2014)
- 1,148 milliard d'euros pour les départements
- 451 millions d'euros pour les régions

Rapporteur général du Budget à l'Assemblée Nationale, la députée socialiste Valérie Rabault rappelle : « On fait des efforts hyper importants pour que les entreprises puissent investir. S'il faut que cet effort soit efficace, il faut aussi que la puissance publique soit en état d'investir ».

Résultats : la baisse des dotations devrait se traduire par une baisse des dépenses d'investissement de l'ordre de 10 % pour 2015, alors qu'elle se situait déjà entre 5 et 6 % en 2014. (<u>La Gazette des communes</u> – 1^{er} octobre 2014).

Un constat pessimiste qui a amené les acteurs de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) à manifester le 14 octobre dernier, afin de lancer l'alerte

sur la chute des commandes publiques. Leur activité a reculé de 4,6 % en août par rapport à 2013. En 7 ans, le secteur aurait perdu 30 000 emplois, et les prévisions mènent à 60 000 d'ici à 2017. (<u>Batiactu.com</u> – 14 octobre 2014)

« Dans les faits, ce sont surtout les communes riches qui vont trinquer ». « D'où un nouvel effort de "solidarité" (440 millions d'euros supplémentaires) avec les collectivités "les plus fragiles" en 2015 ». (*LCP.fr* – 30 septembre 2014) Un amendement a d'ailleurs été adopté afin d'avancer le remboursement de la TVA aux collectivités si elles augmentent en 2015 leurs investissements par rapport à la moyenne des années 2012 à 2014. « Mais le gouvernement a prévenu qu'il était opposé à cette mesure qui coûterait «des milliards» en trésorerie ». (*Le Figaro.fr* – 14 octobre 2014)

La Cour des comptes ne partage pas ce pessimisme et demande l'assainissement des dépenses

Si un « objectif national des dépenses des Collectivités locales », par catégorie, devrait être mis en place, son contenu exact n'est pas encore connu. Dans un 2e rapport sur les finances des Collectivités Locales publié le 14 octobre, la Cour des Comptes pointe du doigt la dérive des dépenses locales, qui devraient se poursuivre malgré la baisse des dotations. La Cour se base sur le constat 2013-2014 des dépenses, pour laquelle la baisse de financement de l'Etat « n'a pas suffi à infléchir l'augmentation des dépenses, ni des investissements ». (Les Echos – 15 octobre 2014)

La raison de ce « plombage » des finances locales ?
Les ressources humaines, premières pointées du doigt :
+ 3,1 % de la masse salariale en 2013, + 3,2 % des
dépenses, et un besoin de financement passé de 0,7 à 9
milliards d'euros. Le déficit des administrations locales
s'éleverait donc à 0,4 % du PIB entre 2012 et 2013.
La Cour des Comptes annonce donc que la baisse de
11 milliards de dotations n'aura pas vraiment d'effet sur
les Collectivités Locales, grâce aux nouvelles
ressources (démographie et urbanisation, qui
augmenteront le perçu des impôts locaux, qui plus est à
la hausse après le ralentissement de 2014).

Il faudrait également compter avec les ressources allouées par les parlementaires. Un « coup de pouce » de 840 millions d'euros en 2013, revalorisé chaque année.

Si c'est le bloc communal qui est principalement visé par cet appel à raison concernant la masse salariale et les dépenses de biens et services (potentiel d'économies d'1,5 milliard), les régions sont également pointées du doigt. En cause, leurs actions hors de « leur cœur de métier » à 21%. (Les Echos – 15 octobre 2014)



Brèves en passant

Hausse des tarifs de l'électricité

Après le retoquage par le Conseil d'Etat du recours contre le gel des tarifs de l'électricité décidé par le gouvernement, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) annonce une augmentation d'1,6 % cette année, d'1,5 % en 2015 et de 2 % en 2016. « Au-delà de cette hausse des tarifs, les taxes sur l'électricité devraient elles aussi continuer à augmenter, le 1er ianvier prochain. »

Vu dans les Echos – 15 octobre 2014

Simplification de la commande publique, un premier décret publié

Publié au Journal Officiel le 26 septembre dernier, le décret n°2014-1097, modifiant le Code des marchés publics, est la première étape de la transposition de la directive « Marchés » (2014/24/UE et 2014/25/UE), adoptée en février dernier par le Conseil de l'Union européenne.

Ce texte, entré en vigueur depuis le 1er octobre, a pour objectif de faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique. Une nouvelle procédure est également mise en

place : le partenariat d'innovation.

Parmi les mesures « phares » de ce décret :

- Des garanties financières plafonnées : si un chiffre d'affaires minimal est demandé aux candidats, celui-ci ne peut être 2 fois supérieur au montant estimé du marché, sauf justifications exceptionnelles
- Une simplification des candidatures : les candidats n'auront plus à fournir de documents qui sont directement accessibles en ligne sur

les bases de données administratives ou dans le cadre d'une précédente attribution de marché, sous réserve qu'ils soient encore valables

Plusieurs autres salves de réglementation devraient suivre afin de transposer l'intégralité de ces directives, comme la simplification « réelle » des dossiers de candidature.

Vu dans <u>La Gazette des</u> <u>communes</u> – 29 septembre 2014



Rénovation et efficacité énergétique des bâtiments : l'espoir pour le marché de l'éclairage

Les dernières études et déclarations des acteurs de l'éclairage et de la lumière dressent une situation morose pour les années à venir. Pourtant, il y a un secteur qui aura le vent en poupe selon les dernières études : l'éclairage intérieur. Et là encore, l'état des lieux est en demi-teinte. Si tout le monde s'accorde pour dire que le potentiel économique et qualitatif de l'éclairage intérieur est gigantesque et qu'il entre dans les objectifs d'efficacité énergétique européens et français, la rénovation énergétique des bâtiments est toujours dans un stand-by législatif. Et, comme en éclairage public, se pose toujours la question du financement de ce parc, non conforme à 80 % en ce qui concerne l'éclairage.

L'efficacité énergétique des bâtiments : une urgence

« Des changements drastiques » doivent être mis en place dans les bâtiments européens si l'on veut atteindre les objectifs d'efficacité énergétique. C'est ce que les experts de l'International Energy Research Center ont conclu après leur réunion 2014, en mettant l'accent sur le fait que cela peut se faire avec un modèle économique viable, en théorie.

270 milliards d'euros d'énergie seraient dépensés pour rien dans les bâtiments européens chaque année à cause de leur obsolescence, soit 40 % des émissions de CO₂. Alors que 80 % des bâtiments actuels seront ceux que l'on occupera encore d'ici à 2050, il serait urgent de comprendre que ce ne sont pas les nouveaux bâtiments la priorité, mais le bâti existant. Cela représenterait 400 millions d'euros en 2013 pour le Royaume-Uni et 6 milliards d'ici à 2020, alors que le marché est prévu pour atteindre entre 11 et 15 milliards en 2020, contre 6 à l 'heure actuelle. (*Projectsmagazine.eu* – 17 septembre 2014)

Une problématique remise en perspective par le professeur Reine Karlsson, de l'Université de Lund : « les fonds publics ont été majoritairement réservés à l'éclairage public. Mais c'est sur l'éclairage intérieur qu'il faut concentrer les efforts pour améliorer le bien-être : c'est là que la mélatonine, la dopamine et les rythmes circadiens sont le plus affectés... l'éclairage, ce n'est pas seulement les économies d'énergie, c'est aussi la qualité de vie ». (Lux Review – 18 septembre 2014)

Un chantier titanesque, qui tirera le marché de l'éclairage vers le haut ces trois prochaines années, selon la dernière étude de Xerfi.

Le marché de l'éclairage : l'espoir de la rénovation énergétique

La dernière étude du cabinet chiffre ces changements profonds et prédit un rôle prépondérant à la revalorisation des tarifs : « Xerfi compte aussi que la revalorisation des tarifs jouera un rôle important, dans la mesure où les acteurs de la filière auront à répercuter l'augmentation de leurs coûts de production dans le mix-produit. Une aubaine donc, les prix à la production ayant déjà progressé de près de 8 % entre 2008 et 2013 ». (<u>Batiactu.com</u> – 24 septembre 2014) Les chiffres marquants de l'enquête:

- Une lampe sur 4 vendue en Europe est une LED
- Le marché de l'éclairage public ne devrait croître que d' 1 % entre 2014 et 2017 (contre 4 % ces trois dernières années)

- L'industrie automobile pourrait représenter un débouché de plus en plus important pour les fabricants de lampes et appareillages spécialisés (+ 1,5 % par an entre 2014 et 2017)
- Les acteurs de l'éclairage intérieur profiteront du secteur du bâtiment, avec une croissance d' 1 % de leurs activités par an « en movenne »

La rénovation et l'efficacité énergétique sera donc au cœur du marché de l'éclairage de demain, et notamment via les bâtiments. Mais comme tout projet de rénovation public ou privé, se pose la question du financement de ces travaux.

Quelles solutions de financement pour ces rénovations ?

Le bâtiment est un secteur qui « a connu un soutien important des gouvernements dans plusieurs pays, notamment en Europe ». Un potentiel confirmé par le rapport 2014 de l'Agence Internationale de l'Energie. En 2012, le marché de l'efficacité énergétique pesait entre 310 et 360 milliards de dollars « et a permis une réduction de 5 % de la consommation d'énergie entre 2001 et 2011 dans les 18 pays étudiés soit l'économie d'1,7 million de tonnes équivalent pétrole (Mtep) ». (<u>Actuenvironnement</u> – 9 octobre 2014)

Exemple de ce décollage de l'efficacité énergétique : le taux de pénétration des LED en Asie, et notamment au Japon et en Thaïlande. 5,2 milliards de dollars de vente en 2013 pour les japonais, soit plus de 30 % des ventes du pays (38 millions de dollars pour la Thaïlande). (*Actuenvironnement* – 9 octobre 2014)

Les banques publiques seraient d'ailleurs un moteur de cette tendance: 453 millions d'euros de la Caisse des Dépôts (CDC) y ont été consacrés (loin derrière l'Allemagne : 16 milliards d'euros).

Mais les fonds publics ne pourront financer l'ampleur des travaux. Aussi, de nombreux acteurs mettent en avant une forme d'autofinancement de l'efficacité énergétique. Selon les experts de l'International Energy Research Center, la rénovation peut se faire sans frais directs pour les propriétaires. Les économies d'énergie dégagées par la première phase de mesures simples permettraient de financer d'autres mesures plus importantes.

(<u>Projectsmagazine.eu</u> – 17 septembre 2014) C'est le parti qu'a pris la ville de Los Angeles pour son éclairage public. (Forbes. com – 29 septembre 2014)

Ce serait donc l'émergence d'une nouvelle forme de contrat, tels des contrats de performance énergétique, permettant de dégager assez de fonds pour financer l'entière rénovation à long terme. (<u>Lux Review</u> – 18 septembre 2014) Et certaines surprises pourraient être bonnes, avec cet exemple applicable aussi bien à la rénovation en intérieur comme en extérieur : la ville de Chattanooga dans le Tennessee, convertie au smartgrid, qui a connu des retombées économiques inattendues. La puissance de son réseau Internet ayant été augmentée, de nombreuses petites entreprises en ont profité pour s'y installer. (<u>smartgrid.fr</u> – 9 septembre 2014)

Eclairage intérieur

Brèves en passant

L'influence de l'éclairage sur la perception

Un photographe a mis en ligne ses expérimentations sur les jeux d'éclairage et leur influence sur la perception des individus. Un moyen ludique de rappeler l'importance d'un bon éclairage pour les commerces et son influence sur psychologie.

Vu sur <u>phototrend.fr</u> – 1^{er} septembre 2014

L'éclairage des musées entre aussi dans la transition éclairagiste

Le musée néerlandais Boerhaave de Leyde et son système localisation par systèmes d'éclairage connecté grâce à l'éclairage livre ses premiers retours. 7 visiteurs sur 10 apprécieraient de recevoir les informations synchronisées lors de leur visite grâce à leurs tablettes et smartphones.

Quelques-uns des résultats obtenus :

- 63 % des visiteurs pensent que leur visite était plus agréable et intéressante grâce aux informations complémentaires fournies par le système

 67 % des sondés apprécient de recevoir des renseignements complémentaires via le système

Autre élément notable : les jeunes déclarent que ce système les inciterait plus facilement à aller au musée. Une aubaine technologique qui n'a pas échappé au directeur du Musée, lui permettant de proposer une « expérience interactive ».

Et l'expérience pourrait trouver des applications dans d'autres domaines, puisque 50 % des personnes interrogées déclarent « qu'ils utiliseraient volontiers de telles applications de géolocalisation et d'orientation dans les hôpitaux, les centres commerciaux ou encore les supermarchés. »

Vu dans ElectroMagazine
– 5 septembre 2014)

Note de l'AFE

Nouveauté 2015 : la formation « éclairage dynamique sous DALI », du 28 au 29 janvier 2015.

De plus en plus de prescripteurs proposent des installations d'éclairage gérées par des protocoles tels DALI, DM X, KNX et autres. Si lors de la 1^{re} mise en œuvre, il y a peu de problèmes, se pose plus tard la problématique de la maintenance de ces installations, ou tout simplement des adaptations complémentaires comme l'ajout d'un matériel supplémentaire. L'expérience montre qu'il existe un vide dans la formation du personnel en place. Le Centre de Formation et de Perfectionnement en Éclairage propose donc une nouvelle formation destinée aux techniciens en charge de l'éclairage qui comporte une composante DALI.

Pour toute question: vjauson@lux-editions.fr ou 01 45 05 72 85



Eclairage public

Les brèves de l'AFE

Prolongation de l'enquête nationale éclairage public 2014 du CEREMA

La date d'échéance de cette enquête est fixée au 15 novembre 2014.

Associée à cette enquête, l'AFE invite ses membres de Collectivités adhérents à remplir ce questionnaire ainsi qu'à relayer cette information auprès de toutes les Collectivités.

Cliquez ici pour accéder à l'enquête.

L'éclairage public, un bien public

Tandis qu'un article de La Dépêche détaille le bonheur des Toulousains dû au retour de leur éclairage public, sans « surcoût » de surcroit, un article de Lux Review détaille les actions de Londres et Berlin pour maintenir certains anciens éclairages à gaz, partie intégrante de leur patrimoine culturel et architectural. Ces trois villes précisent que les citoyens sont fortement attachés à leur éclairage.

Note de l'AFE

L'analyse sociologique de l'éclairage en tant que bien public a fait l'objet d'une intervention aux JNL. Un dossier y sera bientôt consacré sur notre Blog.

La police s'oppose à l'extinction de l'éclairage

Les opposants à la décision d'extinction de la municipalité de Kent viennent de gagner un soutien de poids : celui de la police.

Dans une lettre adressée aux « pro » remise en service de l'éclairage, la police déclare : « Ce projet est celui de la municipalité, et je vous confirme que la police de Kent ne peut pas soutenir cette initiative, l'apport de l'éclairage dans la réduction de la criminalité étant prouvé ». Les officiers rejettent d'ailleurs

l'argument économique de la coupure (de 1 heure à 6 h 30 du matin, 70 000 lampadaires sont éteints, sur les 120 000 gérés par la municipalité). Ce n'est pas la première fois que les britanniques s'élèvent contre ce genre de mesure. Il faut dire que la culture de l'éclairage public en Angleterre est particulière, certains habitants allant jusqu'à rejeter les nouvelles installations LED car elles n'éclairent pas aussi largement que les installations précédentes.

Si la police n'est pas encore en mesure de prouver l'augmentation du nombre de crimes (la mesure date d'avril dernier), elle prédit déjà une augmentation plus que probable.
Pour se prononcer, la police du Kent s'est basée sur le document officiel de l'association professionnelle de la police anglaise.

Vu dans <u>Lux Review</u> – 9 septembre 2014

Note de l'AFE

Le 9 octobre dernier, l'AFE participait au <u>Forum de l'éclairage public innovant</u> à Tarbes, organisée par le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées (SDE 65) en partenariat avec la ville de Tarbes, le Pic du Midi, la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi (RICE) et l'AFE. Lors de cette manifestation, centrée autour de l'engagement pour l'environnement, toutes les thématiques actuelles (extinction, nuisances lumineuses...) ont été abordées. En sont ressortis plusieurs éléments:

- Le SDE 65, très engagé dans la RICE et la lutte contre les nuisances lumineuses et représentée par Bruno Rouch et son Président, François Fortassin, Sénateur des Hautes-Pyrénées, s'est exprimé contre l'extinction.
- Tous les exemples données ont montré que rénovation et maîtrise de l'éclairage public étaient les solutions et alliées de la maitrise des nuisances lumineuses
- Le poste éclairage public est un poste de dépense conséquent pour les communes, notamment les petites communes rurales. Il est compréhensible que l'extinction partielle (une partie de la nuit) soit la solution pour ces communes. En associant la population à la démarche, et en déterminant les zones qui doivent continuer à être éclairées, même à un niveau minimum, cette démarche est tout à fait valable.

L'Association française de l'éclairage souligne un point qui a été mis en avant aussi bien lors des JNL que lors de la journée du 9 octobre : les communes qui éteignent doivent continuer à payer leur abonnement ainsi qu'à entretenir les installations. Aussi, et malheureusement pour le budget en baisse des communes, cela ne peut les dispenser de rénover. L'éclairage répond aux besoins de l'homme. La réflexion sur l'éclairage doit être menée dès lors que ces besoins doivent être satisfaits.



L'éclairage, variable de délestage pour la pénurie électrique ?

Le 10 septembre dernier, RTE publiait son rapport et lançait l'alerte : à partir de l'hiver 2015 - 2016. la France pourrait faire face à une pénurie d'électricité en cas « d'hiver rigoureux mais pas exceptionnel ». 900 MV pourraient manquer pour 2015, avec une « aggravation de la situation » en 2016 (2 000 MV). De façon surprenante, le rapport indique une amélioration pour 2017, avec 'seulement' 800 MV de déficit. Ce sont deux millions de consommateurs qui pourraient souffrir de coupure de courant à partir de 19 h.

En cause, selon le rapport : le durcissement des normes environnementales (probable fermeture de centrale, la « mise sous cocon » des moyens de production thermiques...), entraînant une perte de capacité de production, soit un trou de 8 600 MV entre 2013 et 2016.

L'une des solutions proposées par RTE est de mettre en place un mécanisme « de capacité », c'est-à-dire d'effacement partiel. La Bretagne et la région PACA y sont fortement sensibilisées. Autre solution proposée : faire grimper les tarifs pour les heures de pointe. Une possibilité qui revient sur le devant de la scène, et qui déclenche des tollés de la part de plusieurs acteurs, et notamment d'organismes traitant de la précarité énergétique. La Tribune.fr rappelle également un dérapage historique de ce genre de solutions : le cas d'école de l'affaire Enron en Californie, où les spéculateurs avaient manipulé le marché.

Du côté Belge, il semble pourtant que ce soit la solution du délestage qui soit fortement envisagée, le pays devant faire face à une véritable urgence. La Belgique est exposée à un risque de pénurie immédiat (trois des sept réacteurs sont à l'arrêt, sans date de reprise connue). Le pays a donc décidé de lancer des scénarios de délestage, même si la France assurera une partie de l'approvisionnement de la Belgique. (Le Figaro - 16 septembre 2014)

Et c'est l'éclairage des routes qui pourrait être utilisé en Belgique comme moyen de délestage. C'est en tout cas ce qu'affirme Le Vif.be, dans un article du 5 septembre dernier. Selon le journal, les autorités flamandes auraient transmis des directives aux régions afin d'éteindre les tronçons d'autoroute entre 17 h et 21 h, « quand la demande d'électricité est la plus forte ». Les régions ne pouvant pas agir sur l'éclairage communal, ce sont donc les autoroutes qui seront éteintes plus tôt (elles sont pour l'instant éteintes à partir de 23 h). « Nous serions prévenus trois jours à l'avance et cette hypothèse ne concerne en aucun cas l'ensemble des autoroutes. Il s'agirait uniquement de ne pas allumer les éclairages qui sont déjà actuellement éteints la nuit à partir de 23 h 00. Black-out ou pas, on n'éteindra jamais les zones autour de gros chantiers, les échangeurs, les endroits accidentogènes et ceux à forte densité de trafic », tente de rassurer Fabian Namur, porte-parole de la Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures (Sofico). Le responsable du Centre régional de crise de Wallonie assure quant à lui que, pour l'instant, aucune décision n'a été prise.



Brèves en passant

Un bâtiment innovant pour accueillir les personnes autistes

Très sensibles à la lumière, une vingtaine d'adultes autistes testeront bientôt une lumière chronobiologique dans le centre d'hébergement inauguré miseptembre à Yonne.

L'architecte Emmanuel Negroni explique: « adouci. l'éclairage artificiel change de couleur pour s'harmoniser avec le rythme naturel d'une journée : bleu dynamisant le matin, il passe progressivement à l'orange et au jaune en soirée, puis au violet ».

Vu dans Le Moniteur – 19 septembre 2014

Les brèves de l'AFE

Santé

Le lien entre suicide et lumière établi ?

Des chercheurs autrichiens auraient réussi à établir un lien entre longues journées ensoleillées et réduction du nombre de suicides. Publiée dans le journal *Jama Psychiatry*, l'étude réaffirme un fait connu : l'exposition quotidienne à la lumière du soleil a un impact sur notre humeur. Toutefois, l'étude va plus loin.

Menée par Benjamin Vyssoki, professeur à l'université de médecine de Vienne, la recherche portait sur 69 462 suicides officiellement déclarés sur une période de 40 ans, entre 1970 et 2010.

En calculant les variations du rythme des saisons, l'étude montre que plus la lumière naturelle est présente entre 14 et 60 jours avant les événements, moins leur nombre est important. Les femmes seraient plus sensibles à ce phénomène.

Pour l'instant, les résultats ne sont pas assez probants pour établir un lien de cause à effet. « D'autres recherches sont nécessaires de manière à déterminer si le manque de soleil est plus susceptible de déclencher une tendance suicidaire chez des personnes souffrant de sévères dépressions, considère le Pr Vyssoki ».

Vu dans <u>Pourquoidocteur.fr</u> – 11 septembre 2014

Les impacts économiques et sociaux de la lumière naturelle

« La lumière naturelle est un enjeu de santé publique, et pas seulement pour la vision », Claude Gronfier, neurobiologiste à l'INSERM et membre du Collège Santé de l'AFE.

Un article de BFM Business fait le point sur quelques-uns des impacts quotidiens de la lumière naturelle.

C'est, par exemple, un critère de sélection pour le

logement: 62 % des français estime que c'est le manque de soleil et de luminosité qui rend l'hiver dur à supporter, contre 32 % pour le froid et les faibles températures. Ce sont les résultats d'une étude lpsos, menée en novembre dernier.

Parmi ces résultats : 97 % des français considèrent que la luminosité est un critère de choix dans le logement. 53 %

pensent que ce critère est « vraiment important », et particulièrement les femmes (59 %). Les acheteurs, très regardant sur le budget, seraient même prêts à dépenser entre 5 et 10 % supplémentaires pour un logement lumineux.

Vu dans BFM Business.bfmtv.com – 19 septembre 2014

Note de l'AFE

Le 18 novembre prochain, le Collège Santé organise une nouvelle conférence sur l'impact de la lumière sur notre santé. (*Plus d'informations page 16*)

Le lien entre lumière naturelle et dépression a déjà été traité lors d'une conférence du Collège Santé. Vous pouvez en consulter le résumé :

- Sur le site de l'AFE
- Sur le <u>Blog de l'AFE</u>, qui rappelle à la fois les liens lumière et dépression saisonnière, mais aussi lumière et horloge biologique, via les effets du changement d'heure

Une nouvelle étude sur l'impact sanitaire des LED

L'IEA et le CSTB, entre autres, ont effectué une relecture de toute la bibliographie publiée sur les impacts sanitaires des LED depuis 2011.

Leurs conclusions : les LED n'auraient pas plus d'influence sur la santé humaine que les autres sources lumineuses.

Leurs émissions électromagnétiques, par exemple, n'auraient aucune incidence sur la santé humaine, étant généralement plus faibles que celles des lampes à décharge.

Deux préconisations de précaution ont été ajoutées. En ce qui concerne l'éblouissement, le rapport reconnait que cela pourrait être un problème potentiel. Les experts recommandent donc de fixer un niveau maximum de luminance, que les sources LED soient visibles ou pas.

Si certains produits ne produisent pas de papillotement, d'autres le font à 100 %. Le rapport conseille donc de fixer un seuil maximum.

Vu dans <u>SSL.iea</u> – 24 septembre 2014

Note de l'AFE

Dès 2010, l'AFE publiait un Point de vue intitulé « <u>Enjeux sanitaires liés à la lumière des LED</u> », qui établissait ces constats, ainsi que les mesures de précaution à prendre.

Dossier spécial LED: l'emballement médiatique convaincra t-il ?

Si les LED rencontraient encore quelques irréductibles détracteurs et méfiants il y a peu, septembre et octobre ont été les mois d'un formidable retournement de situation : les diodes sont devenues le produit quasiment recommandé par toutes les autorités et influenceurs du moment, jusqu'au comité du prix Nobel, qui s'exprime rarement. En cause : les économies d'énergie que les LED permettent. Mais cet emballement médiatique autour des LED n'est pas sans rappeler celui qu'ont connu les fluo-compactes à leur grande époque. Les LED auront-elles le même destin? Rien n'est moins sûr. Les LED offrent des possibilités et des qualités dont les fluo-compactes ne pouvaient se vanter. Toutefois, ces deux technologies ont un point commun : de nombreux articles font état d'une certaine résistance des consommateurs. A moins que cela ne soit les symptômes logiques d'une transition d'un modèle à un autre...

L'ADEME émet des réserves par précaution, mais voit LED

Au moment même où Bruno Léchevin, Président Directeur Général de l'ADEME, intervenait aux Journées nationales de la lumière de Nantes, l'ADEME publiait son avis, réédité, sur les LED. Pas de grand changement majeur dans le document, si ce n'est dans le discours. D'une prudente réserve, l'ADEME appelle maintenant au passage aux LED: « éclairage, faites appel aux LED!». Si des réserves demeurent en titre (« risques sanitaires pour certaines catégories de LED», « des progrès à faire sur le recyclage»), le discours de Bruno Léchevin était clair lors des JNL: les LED permettront de réaliser la nécessaire transition éclairagiste, partie intégrante de la transition énergétique.

Les décideurs et associations rejoignent le mouvement « votez LED »

A une plus petite échelle, plusieurs études et sondages dressent un portrait de la puissance de la communication « économies d'énergie » sur les LED.

Première concernée, L'association de consommateur « Which ? », qui n'était pas ouvertement favorable aux LED il y a quelques temps, a réédité un classement des meilleures ampoules. Pour la première fois, les LED ont chassé les fluo-compactes et les halogènes du Top 5. Un test de performance sur 22 lampes appartenant aux trois catégories (dont 13 LED, 6 fluorescentes et 3 halogènes) a donné les LED

gagnantes. Toutefois, le test n'a pas tenu compte du prix des produits et son échelle de mesure tenait plus compte de l'efficacité que du rendu. (<u>Lux</u> Review – 4 septembre 2014)

Autre indice, selon un sondage d'Energy Live News auprès de 100 professionnels de l'énergie du secteur public et privé, les LED ont été le moyen préféré pour réaliser des économies d'énergie (83 % disent en avoir installé), et le resteront pour les 12 prochains mois (80 %). A noter que la 2^e mesure citée est de changer les comportements ainsi que la culture, ce qui inclut la préparation à la transition LED. (*Lux Review* – 12 septembre 2014)

Et enfin, le soutien de poids : le Prix Nobel de Physique attribué aux trois inventeurs de la LED bleue, avec une déclaration marquante du Comité, qui a tenu à motiver son choix : « ...pour avoir inventé une nouvelle source de lumière efficace d'un point de vue énergétique et bonne pour l'environnement ». Résultats : les plus grands médias français y ont tous consacré un article, qu'importe sa taille. Un retournement lorsque l'on se rappelle certaines critiques adressées aux LED il y a peu.

Les irréductibles résistent...

Face à la montée en puissance de l'engouement pour les LED, plusieurs irréductibles pointent du doigt un manque de recul sur les impacts environnementaux des LED. Malgré quelques titres accrocheurs comme « Les lampes LED menacent la santé des utilisateurs » (Euractiv – 26 septembre 2014), il semble que les détracteurs des LED soient de plus en plus minoritaires. D'autant qu'ils sont partagés sur la question des LED. (Forbes. com – 29 septembre 2014)

...Mais pourront-ils lutter contre la « technologie de croissance verte » ?

Ségolène Royal a réagi à l'attribution du Prix Nobel aux LED bleues. Une déclaration qui n'est, dans le principe même, pas anodine. Et la Ministre d'ajouter dans son communiqué: « Sans jamais renoncer à leur idée, malgré le scepticisme ambiant, ces chercheurs ont poursuivi pendant plus de dix ans leurs travaux anticipateurs... qui améliorent la vie quotidienne et font avancer la croissance verte ».

« Le Comité Nobel a insisté sur l'importance cruciale de la LED bleue pour économiser l'énergie, notamment dans les pays en développement où ces diodes permettent d'accéder à l'éclairage grâce au stockage de l'énergie solaire photovoltaïque. »

Suite de l'article en page suivante



Suite du dossier spécial LED : l'emballement médiatique convaincra-t-il ?

Des villes porte-étendard qui en sont fières

Les villes qui passent aux LED le font savoir. C'est notamment le cas pour Los Angeles, mais la liste s'allonge de jour en jour : « Los Angeles, New York, Chicago, Shanghai, Copenhagen...» (Forbes. com – 29 septembre 2014). Et si l'argument de la réduction des nuisances lumineuses est avancé, ce sont les économies d'énergie recherchées qui sont le moteur de ces opérations de renouvellement. Et il n'est pas une semaine sans qu'une ville n'annonce lancer une expérimentation ou l'installation de LED.

Un rythme qui va tripler d'ici à 2020

Sur les 140 millions de points lumineux d'éclairage public installés dans le monde en 2013, « seuls » 19 millions étaient équipés de LED selon IHS Technology. En 2020, les estimations montent à 100 millions équipés de LED sur les 155 millions qui seront installés. Rien que pour l'éclairage public, les ventes annuelles de LED pour l'éclairage public passeront de 4,3 milliards à 10,2 milliards de dollars sur la même période. (*Forbes. com* – 29 septembre 2014)

Reste à convaincre les consommateurs...

Et c'est là l'essentiel du travail qu'il reste à faire. Si les arguments portant sur les économies d'énergie réalisables sont plus que convaincants pour les autorités, les consommateurs restent sceptiques face au prix (Voir enquête Which? et l'article ci-dessous) et au rendu des LED. C'est ce que rappelle un article de Lux Review du 5 septembre dernier.

Un petit rappel que la transition énergétique et éclairagiste, c'est aussi une transition culturelle.

Hausse surprise du prix des LED aux Etats-Unis

Le prix des LED est souvent cité comme une des premières causes du « mésamour » des consommateurs face aux LED. Toutefois, de nombreux acteurs ont annoncé que ce prix aurait tendance à aller à la baisse progressivement. Et pourtant.

Selon la dernière étude de l'Agence Taiwanaise Trend Force, le prix des LED vendues sur deux territoires aurait connu une subi une sensible augmentation : les Etats-Unis et le Japon.

Si les LED passent en dessous de la barre symbolique des 10 dollars dans certains pays, leur prix a augmenté de 14,3 % aux USA. Le Japon affiche quant à lui une augmentation d'1,5 %.

A l'inverse, le prix des LED sur le marché allemand a diminué de 24,8 %, et de 3,4 % sur le marché anglais.

Prix mondial d'un équivalent LED d'une ampoule 40 watts

Tendance: -1 %
Valeur la plus basse: 2,30 \$
Valeur moyenne: 14,10 \$
Valeur la plus haute: 43,10 \$

Prix mondial d'un équivalent LED d'une ampoule 60 watts

Tendance: - 6 %

Valeur la plus basse : 4,20 \$ Valeur moyenne : 18,20 \$ Valeur la plus haute : 50 \$

La Chine est, bien évidemment, le marché où l'on trouve les prix les plus bas.

Vu dans <u>Lux Review</u> - 15 octobre 2014

Des efforts qui commencent à porter leurs fruits

Preuve que les technologies vont peut-être plus vite que les consommateurs, mais que ceux-ci rattrapent leur retard, un nouveau sondage a été réalisé suite à la nomination d'une entreprise proposant de l'éclairage public à LED fonctionnant sur le système du solaire par BFM Business.

A la question « le solaire serat-il la principale énergie à l'avenir », les répondants ont donné une réponse négative à une faible majorité (51,3 %). En 5 ans, la puissance solaire photovoltaïque a été multipliée par 8 dans le monde selon l'Observatoire européen des énergies renouvelables.

Le GIEC (experts de l'ONU sur l'évolution du climat), estime quant à lui « que les renouvelables peuvent et doivent représenter la plus grande partie de l'offre énergétique d'ici 2050. La part future de ces énergies varie énormément en fonction des scénarios, les plus ambitieux imaginant qu'elles pourraient couvrir les trois quarts des besoins ». (<u>BFM Business.bfmtv.com</u> – 26 septembre 2014)



Les brèves de l'AFE

Comprendre la normalisation en éclairage

Cliquez ici pour lire l'interview de Mohammed Trabelsi, secrétaire de la Commission de normalisation X90X, qui explique le processus de normalisation, son interêt et ses dossiers en cours. Une partie concernant la future norme 13201 révisée y est dédiée.

Les adherents AFE bénéficient de tarifs privilégiés sur une selection de normes.

Cliquez ici pour en savoir plus

Revue LUX



Le numéro 278 de la revue Lux, « spéciale JNL », est sorti.

Au sommaire de ce numéro : la transition éclairagiste et un dossier spécial « Lumière et santé : les nouveaux enjeux de la conception lumière » concernant les effets non visuels de la lumière.

Vous pouvez en consulter un extrait ici.

Si vous n'êtes pas encore abonné : <u>lux.abo@2p-editions.com</u> ou au 09 52 28 12 11

Un site Internet en construction pour l'année de la lumière en France

En tant que membre du Comité d'organisation, nous vous informerons dès sa publication officielle.

L'AFE dans la presse

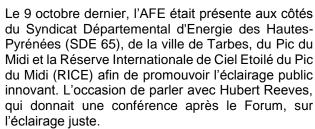
Plus d'une soixantaine de retombées presse pour l'AFE sur la période du 1^{er} septembre au 15 octobre !

En voici une petite sélection :

- Les Journées nationales de la lumière de l'AFE dans la presse : Le Moniteur, Maires de France, La Gazette des Communes, Environnement Local, Ecollectivités, Les Cahiers Techniques du Bâtiment, Ouest-France, Métronews, France Inter, France Bleu, Actuenvironnement...
- Forum de l'éclairage public innovant à Tarbes : EcoCO₂, Humanité et Biodiversité, La Dépêche...
- Le Collège Santé de l'AFE : Top Santé « La lumière, c'est vital »
- Le centre régional Languedoc Roussillon : Courry.net...

On y était





Aux côtés de François Fortassin, Sénateur des Hautes-Pyrénées, Président du Conseil Général et Président du SDE 65, Michel Francony a remis deux prix à des communes ayant mis en place un éclairage juste.

Ci-dessus, de gauche à droite : Alain Azaïs, Délégué Général de l'AFE, Sébastien Vauclair, gérant de Dark Sky Lab, Hubert Reeves, Bernard Caby, Président du centre régional Nord et Bernard Sanselme, membre du Collège Santé de l'AFE.

<u>Cliquez ici pour consulter les photos.</u> A venir : une interview avec Bruno Rouch, Directeur Général du SDE 65 et François Fortassin, Sénateur des Hautes Pyrénées et Président du SDE 65



AG du Centre régional Languedoc Roussillon et visite de la Grotte de la Cocalière

Le 30 septembre dernier, le centre régional Languedoc-Roussillon de l'AFE organisait son Assemblée Générale à la Grotte de la Cocalière. En présence d'Alain Azaïs, Délégué Général, Pierre Rossignol, Président du centre régional et Sylvie Sieg, secrétaire du centre régional, ont accueilli les adhérents.



1^{re} édition des Innovations du Grand Ouest – Eclairage – Centre régional Val de Loire

Au même moment, l'AFE participait à la 1^{re} édition des Innovations du Grand Ouest – Eclairage qui avait lieu à Polytech'Orléans. Au programme : les dernières innovations en matière d'éclairage.



Bilan et photos à venir

Les actualités de nos partenaires

46^e congrès national de l'ATTF

La 46° édition du congrès national de l'ATTF avait lieu les jeudi 25 et vendredi 26 septembre à La Rochelle.

Cliquez ici pour consulter le premier bilan

DEFI RECYLUM ET Electriciens Sans Frontières

Récylum lance un défi aux acteurs de la filière électrique pour soutenir des projets d'électrification d'écoles et de centres de soins du bout du monde par les bénévoles de l'ONG Électriciens Sans Frontières. Chaque tonne collectée sera convertie en soutien à un projet mené par Électriciens sans frontières: 375 tonnes = 1 projet financé!

Cliquez ici pour plus d'informations

Les Rencarts de l'ACEtylène

Organisée volontairement juste après les JNL, la 12e édition des Rencarts de l'ACEtylène avait lieu le 24 septembre 2014. Christian Corbé, Dany Joly et Virginie Voué y sont intervenus, entre autres.

Cliquez ici pour consulter les résultats du Prix de l'ACEtylène cru 2014

Les brèves de l'AFE

Evénements

Journées nationales de la lumière de l'AFE

<u>Cliquez ici pour lire la double page de bilan (données chiffrées et citations marquantes)</u> <u>consacrée aux Journées nationales de la lumière de l'AFE</u>, qui ont eu lieu les 22 et 23 septembre dernier à Nantes, par notre partenaire média ID efficience Territoriale.

6 novembre 2014

AG du centre régional Bretagne suivie d'une conférence sur l'éclairage public au coeur de la transition énergétique

Horaire: 16h30 (AG) 17h30 (conférence /

débat)

Lieu : Centre Départemental de Gestion - 7 Bd du Finistère -Cité Ty Nay – Quimper

La conférence est ouverte à tous, sur inscriptions

Programme et inscriptions ici

18 novembre 2014

Les « Débats du Collège Santé de l'AFE »

« Automne : baisse de lumière, baisse de vision ? »

Les membres du Collège Santé de l'AFE vous donnent rendezvous pour un nouveau focus sur la lumière et la santé.

Horaire: 14h00 – 17h00 **Lieu**: Espace Hamelin - Paris

Programme détaillé à venir

25, 26 et 27 novembre 2014

Ne loupez pas ...

Salon des Maires et des Collectivités Locales

L'AFE sera cette année encore présente au rendezvous des élus et des techniciens des Collectivités Locales.

Rendez-vous sur le stand G 82 Hall 3

27 novembre 2014

Conférence "Éclairages connectés dans les Smart Buildings et les Smart Cities" Partenaire de l'événement, l'AFE sera représentée par Alain Azaïs, Délégué Général.

ar Alain Azais, Delegue Ge Plus d'informations

10 décembre 2014

Conférence du CIE-France

Horaire: 14h00 - 17h00 **Lieu**: Espace Hamelin – Paris

Programme prévisionnel et inscriptions

Ca a changé



Un nouveau Président pour la Commission X90X Lumière et éclairage

Fin septembre 2014, Gilles Pierret a succédé à Bernard Duval à la Présidence de la Commission X90X de l'AFNOR, assurée par l'AFE. A cette occasion, l'AFE a remercié Bernard Duval pour son implication et son travail, qu'il continuera en tant qu'expert AFE.

Cliquez ici

EDF

Le 15 octobre, François Hollande a annoncé en Conseil des Ministres le départ d'Henri Proglio. Il sera remplacé par Jean-Bernard Lévy, actuel PDG de Thalès et ancien de Vivendi.

Scopelec

Stéphanie Sarrade a été nommée le 1er septembre dernier Directrice Energie Sud-Ouest du Groupe Scopelec, branche spécialisée dans le déploiement et la maintenance de réseaux d'énergie et d'éclairage.

Pôle de compétitivité S2E2

Olivier Simone, directeur des opérations de la PME Energie Relais, a été élu Président.

